



**PIGNY**

Téléphone : 02 48 69 31 45  
Mail : [mairie@pigny18.fr](mailto:mairie@pigny18.fr)

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
Reçu en préfecture le 28/11/2023  
Publié le 28/11/2023  
ID : 018-211801790-20231125-2023\_031-DE



## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Délibération n° 2023-031

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq novembre à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick RICHARD, Maire.

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 14

Date de la convocation : 17 novembre 2023

**PRESENTS** : Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Philippe DUBOIS, Jean-Pierre AUGÉ, Xavier BERNARD, Mickaël GENESTE, Céline HENG, Christine LOUBEYRE, Patricia MARTINS, Frédérique PAWLOVSKY, Nathalie RIOU, Bernard ROUSSEAU

#### Absents excusés :

Dominique COURILLEAU qui donne pouvoir à Christine LOUBEYRE  
Jonathan MAILET qui donne pouvoir à Nathalie RIOU

SECRETAIRE : Patrick PARFAIT

**OBJET** : Modification du  
Règlement de location des salles  
Communales (salle polyvalente et  
Salle des sports )

Le Maire, après avoir donné lecture des modifications des articles 8 du règlement de location de la salle des sports ainsi que des articles 1-4-5 du règlement de location de la salle polyvalente propose au Conseil Municipal de bien vouloir l'approuver, pour une application à compter du 01 janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les modifications des articles 8 du règlement de location de la salle des sports ainsi que des articles 1-4-5 du règlement de location de la salle polyvalente pour une application à compter du 01 janvier 2024.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Le secrétaire de séance,

P. PARFAIT

Le Maire,

P. RICHARD

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture

Publié sur site <https://pigny.fr/fr/> le 28/11/23